Prix du maïs fourrage sur pied : une méthode de calcul harmonisée

L'harmonisation a été réalisée à partir de données fournies par EMC2 et par des entrepreneurs agricoles meusiens. Les calculs ont été effectués par la Chambre d'Agriculture de la Meuse et l'ULM.

ETAPE 1 = ESTIMER LE RENDEMENT : 2 méthodes fiables !

Pesée des bennes :
A vides puis pleines avec échantillonnage

Cubage du silo :
(volume du silo x densité moyenne du maïs) / surface ensilée)
Densité => à ajuster en fonction de l'analyse fourrage qui indiquera le % amidon

ETAPE 2 = EQUIVALENCE MAIS ENSILAGE/MAIS GRAIN

1 TMS = 6 qx de maïs grain sec

ETAPE 3 = CALCUL DU PRIX DE LA TMS

3-1—Prix de base

Prix du maïs = Prix FOB à la tonne net de frais de courtage, transport, taxes et de fais de séchage.

\+

Ajouter Plus-value pour l'enlèvement des pailles
(exportation de potasse, Mo)

\-

Economie du vendeur

Prix FOB = 175 €/ t
- Frais de courtage, transport, taxes = 18 €/t
- Fais de séchage = 25 €/t
= 132 €/t

Perte pour le vendeur = 10 t

Pas de frais de récolte = 120 €/ha/7.5 t/ha = 16 €/t

=

Soit un prix de base à 76 €/TMS pour un maïs à 32% d'amidon

Exemple de Calcul = Rendement en TMS = 7.5 rendement grain
Prix du maïs en grain = 132 + 10 - 16 = 126 €/t

7.5 x 126 = 945 € / 12.5 TMS (7.5 / 0.6) = 76 €/TMS

3-2—Ajustement selon le taux d'amidon

► Pour les maïs pauvre en amidon =
1 point d'amidon = - 2.5 euros par tonne de MS
base : 60% d'amidon pour une orge à 150 €/t

► Si votre maïs fait 27 % d'amidon, décote de 12.5 € (5*2.5) sur le prix de la tonne de MS ramené à 63.5 € par TMS (76-12.5)